

MARTIGNY-

LA-ROMAINE

UN PEU D'HISTOIRE

Martigny entre dans l'histoire en automne 57 avant J.-C., lors de la conquête des Gaules entreprise par Jules César. Le général romain, dans son ouvrage « La Guerre des Gaules », justifie son intervention à *Octodurus*, bourg gaulois situé sur la voie du Grand-Saint-Bernard, par un passage du col trop dangereux et des péages trop lourds pour les marchands. En réalité, César cherche à contrôler l'une des voies de communication les plus directes entre l'Italie et les Gaules.

Grâce au récit de César, on apprend les événements qui ont opposé une légion aux *Veragri*, habitants d'*Octodurus*, assistés des *Seduni* du Valais central. Les troupes romaines gagnent la bataille et incendient *Octodurus*. Affaiblies, elles décident toutefois de se retirer pour hiverner en lieu sûr. Après leur départ, l'agglomération gauloise est certainement reconstruite. C'est quelque temps plus tard, entre 50 et 15 avant J.-C., que le Valais passe définitivement sous domination romaine, dans des circonstances qui restent mal connues.

À la découverte des monuments de Martigny-la-Romaine (*Forum Claudii Vallensium*)

Au moment où il entreprend la conquête de la Grande-Bretagne, l'empereur Claude (41-54 après J.-C.) ordonne la création d'une ville nouvelle au pied du col du Grand-Saint-Bernard, à l'écart d'*Octodurus*, dont l'emplacement exact n'a pas encore été identifié. Cette ville reçoit le nom de *Forum Claudii Vallensium* – marché de Claude des Valaisans – et devient la capitale de la *Vallis Poenina*, territoire correspondant approximativement au Valais actuel associé au Chablais vaudois. Avec la Tarentaise, située de l'autre côté des Alpes, cette province est parfois dirigée par un gouverneur impérial, dont une des résidences se trouve à Martigny.

Siège de l'administration impériale et municipale, la ville est un relais routier et un marché important sur la route du col. Florissante jusqu'au IV^e siècle, elle est progressivement abandonnée entre 350 et 400, pour plusieurs raisons : déclin économique, insécurité des routes, menaces d'incursions « barbares ».

Le centre de l'activité religieuse, politique et économique se déplace alors autour d'un premier sanctuaire chrétien, à l'endroit de l'actuelle église paroissiale. Ce dernier est rapidement transformé en une cathédrale, dont le premier évêque connu est Saint Théodore, *Episcopus Octodorensis* en 381. Avant 585, le siège épiscopal est transféré à Sion, qui occupe une position plus centrale dans la vallée et plus facile à défendre. Martigny, quant à elle, devait sa place de capitale du Valais romain à la route internationale passant par le col du Grand-Saint-Bernard ; elle resta sans doute une agglomération ouverte, dépourvue de fortifications, durant la plus grande partie de son existence.

Sous l'actuelle église paroissiale Notre-Dame-des-Champs, une visite guidée permet d'accéder aux vestiges archéologiques dans une crypte aménagée à cet effet.

Le plus ancien édifice découvert à cet endroit date de la période romaine (I^{er} siècle après J.-C.). On ignore sa fonction exacte, mais les vestiges indiquent qu'il a été réaménagé à plusieurs reprises, entre le II^e et le IV^e siècle, notamment par l'adjonction de locaux chauffés, gage d'un confort non négligeable pour l'époque.

1 La cathédrale paléochrétienne et son baptistère

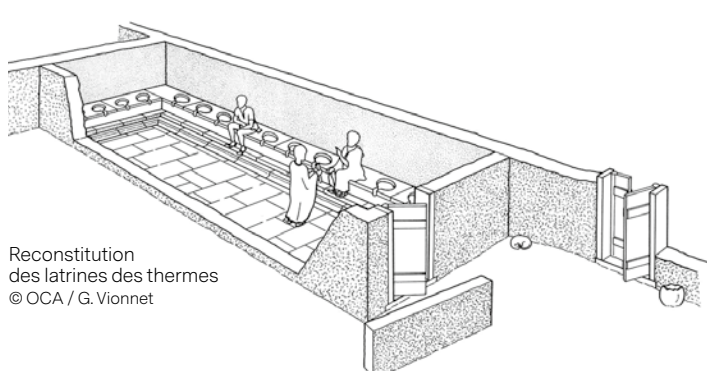
Le premier sanctuaire chrétien reconnaissable comme tel apparaît dans la seconde moitié du IV^e siècle : une abside ajoutée au bâtiment préexistant en constitue le chœur. Avant la fin du même siècle, l'édifice est doté d'une première cuve baptismale et d'une grande annexe quadrangulaire, qui pourrait correspondre à un vestibule (narthex). L'ensemble est interprété comme la toute première cathédrale du Valais !

À l'exception du baptistère, cet édifice est entièrement détruit suite à un incendie, entre le V^e et la première moitié du VI^e siècle. Il est remplacé par une église double, transformée à plusieurs reprises jusqu'aux VIII^e-IX^e siècles. Durant les trois siècles qui suivent, seule une moitié de cette église double perdure. Elle connaît encore de nombreuses modifications, dont l'adjonction d'un premier clocher.

Les travaux de construction d'une nouvelle église débutent dans la seconde moitié du XII^e siècle, mais ils sont rapidement interrompus, pour une raison inconnue. Seul un sanctuaire irrégulier à deux nefs est aménagé, qui conserve l'abside principale du bâtiment précédent. Au XIII^e siècle, on y ajoute un nouveau chœur, ainsi qu'une tribune (jubé). L'édifice subira encore différentes modifications jusqu'en 1670, date à laquelle débute la construction de l'actuelle basilique baroque à trois nefs.



Sanctuaires chrétiens en cours de dégagement © Bureau Hans-Jörg Lehner, Sion



Reconstitution des latrines des thermes © OCA / G. Vionnet

Le sous-sol de l'actuelle Martigny est riche en vestiges, régulièrement mis au jour dans les chantiers de construction. Ce fut le cas en 1975, quand des thermes publics apparurent à l'emplacement prévu pour une nouvelle caserne des pompiers. Face à l'importance de la découverte, la Commune renonça à son projet et le terrain fut acquis par la Confédération, en même temps que l'ancien stade voisin, sous lequel se situe le *forum* de la ville antique. La densité des vestiges dans ce secteur de la ville justifiait la création d'une promenade archéologique.

Les thermes, établissement balnéaire à la romaine, seront les premiers à retenir l'attention : ils laissent voir un grand hypocauste – un système élaboré de chauffage au sol – une salle de chauffe, ainsi que des latrines. Le complexe thermal est partiellement recouvert par la patinoire moderne ; là se trouve le *caldarium*, pièce chaude dont les substructures sont spécialement bien conservées.

Au cœur de la ville romaine : la promenade archéologique



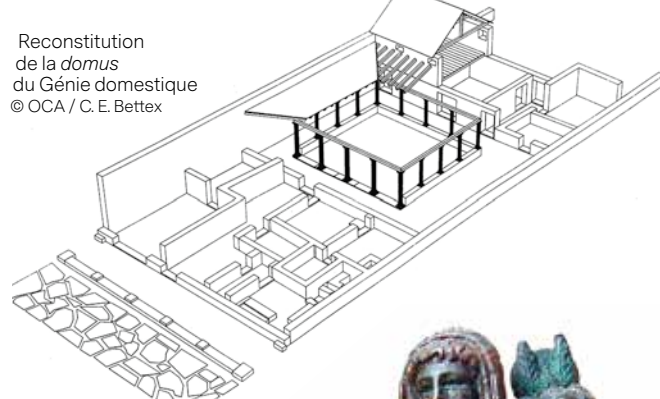
Bassin du *caldarium*, pièce chaude des thermes © OCA

D'autres vestiges ont été découverts à proximité : une rue romaine large de 15m (rue de la Basilique), sous laquelle un impressionnant égout voûté ; répartis le long de cette rue, des bâtiments privés, à vocation commerciale ou domestique, et en particulier une *domus*, une demeure urbaine, sous lequel se situent plusieurs pièces sont actuellement visibles. Cette dernière s'étend également sous la patinoire et, accompagné d'un guide, il est possible de visiter sa cave.

La promenade archéologique entraîne donc le visiteur au cœur même de la cité et offre la parfaite illustration d'un quartier romain où se côtoient boutiques, maisons, lieux publics, etc. À proximité, les restes d'une imposante *domus*, résidence d'un notable de la ville, ont été préservés sous l'immeuble « villa Minerva » et sont accessibles au public lors de visites commentées.

La *domus* du Génie domestique doit son nom à une statuette en bronze, mise au jour en 1993, qui représente une divinité protectrice de la famille. Le bâtiment comprend, sur plus de 600 m², tous les composants d'une luxueuse demeure. Construite au début du II^e siècle de notre ère, cette *domus* jouissait d'une situation privilégiée au centre de la ville, face au *forum*.

Les éléments constitutifs de la *domus* et leur agencement sont caractéristiques des maisons romaines. Les pièces se répartissent de part et d'autre d'un jardin d'agrément entouré de portiques (péristyle), espace central de l'architecture privée romaine. À proximité de l'entrée se trouvent des thermes privés, avec local de service, foyer, vestiaire, bassin, salle chaude et salle froide. Une des pièces s'ouvre directement sur la rue et ne communique pas avec le reste de la maison : il s'agit certainement d'une boutique, louée à un artisan ou à un commerçant.

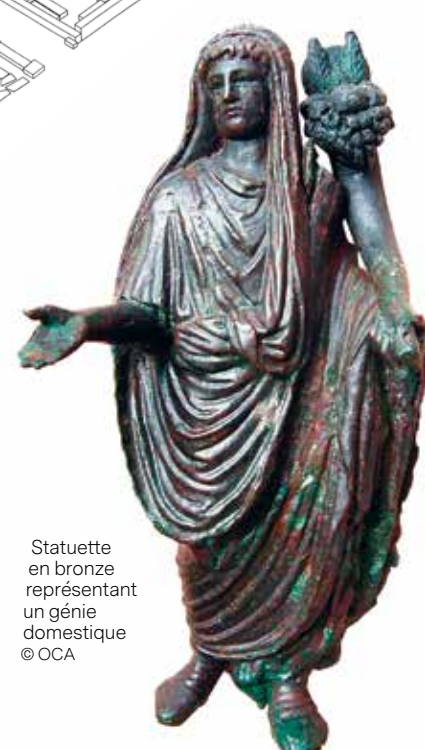


Reconstitution de la *domus* du Génie domestique © OCA / C. E. Bettec

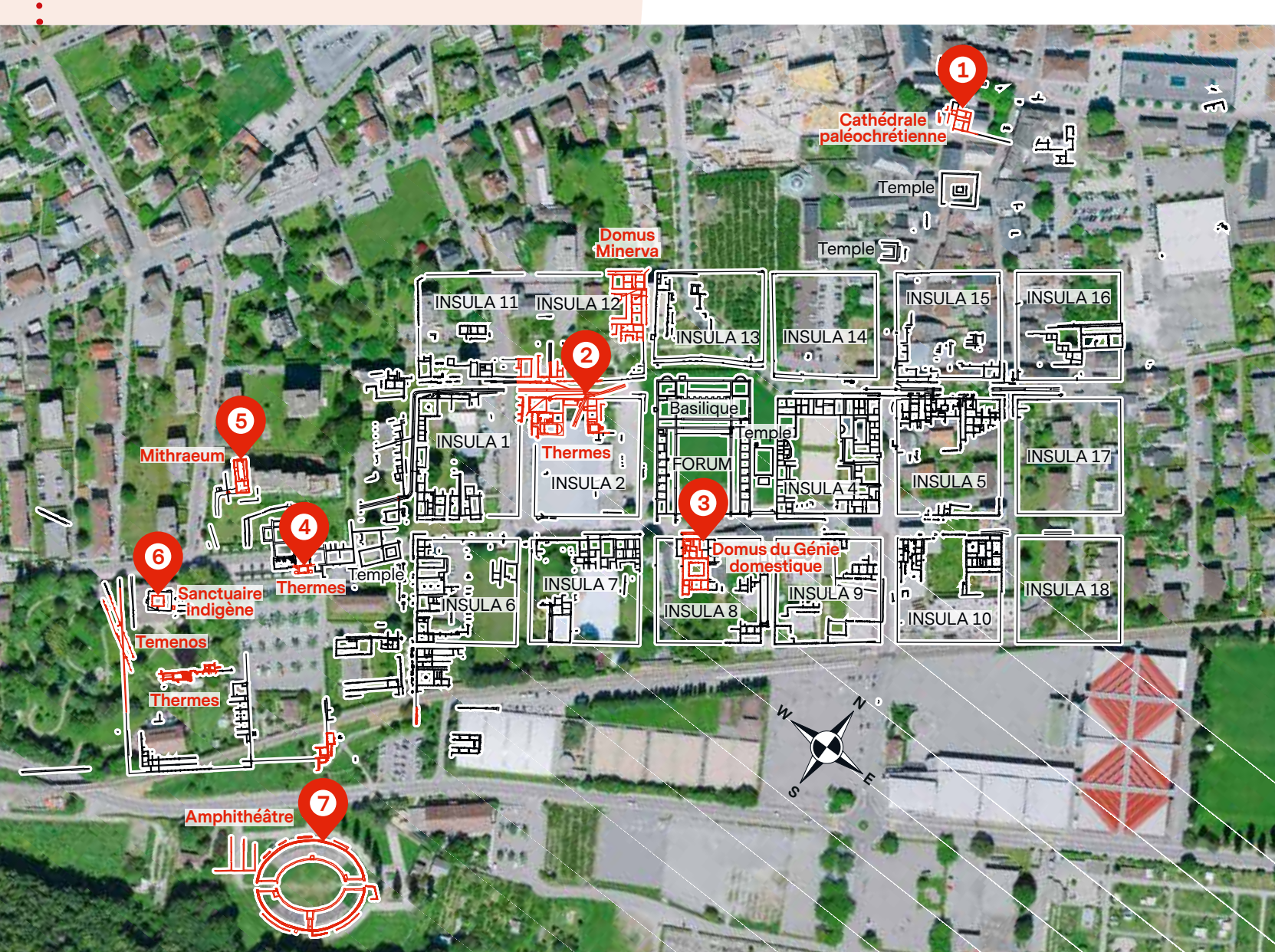
3 Résidence d'un notable : la domus du Génie domestique

À l'arrière du jardin d'agrément se situe la salle à manger (*triclinium*), ouvrant sur la péristyle par une large baie. C'est également l'emplacement des pièces privées : une chambre, la cuisine, des latrines, ainsi qu'un petit couloir menant au verger et au potager. À ce jour, de telles demeures à péristyle ont été identifiées uniquement dans les quartiers « chics » de la ville, à proximité du *forum*.

La restitution en trois dimensions dote la *domus* d'un étage supérieur, dont l'existence n'est toutefois pas établie avec certitude.



Statuette en bronze représentant un génie domestique © OCA



À proximité de la Fondation Pierre Gianadda s'étendait un important complexe thermal, datant du II^e siècle de notre ère. L'ensemble devait occuper une superficie de au moins 1850 m², annexes non comprises. On peut en voir un *tepidarium*, conservé sous le pavillon qui jouxte le parking de la Fondation.

Dans les thermes romains, le *tepidarium* est une salle avec bassin d'eau tiède, généralement associée à un *frigidarium* (eau froide) et à un *caldarium* (eau chaude). Celui de Martigny est très bien conservé : le revêtement étanche appliqué sur le sol et les parois est visible ; on distingue même le négatif du dallage qui le recouvrait.

4 Les thermes de la Fondation Gianadda

À l'époque romaine, les thermes sont chauffés grâce à un ingénieux système, dont le *tepidarium* de Martigny offre un bon exemple. La chaleur provient de foyers entretenus dans de vastes locaux de chauffe, visibles au nord-ouest du *tepidarium* et dans l'angle sud du complexe. L'air chaud ainsi produit circule sous un sol surélevé et soutenu par un dispositif de colonnettes : c'est le principe de l'hypocauste. Le système est complété par des tubes faits de briques creuses appliquées contre les parois, par lesquels l'air chaud circule comme dans des canaux de cheminée. Actuellement, on peut observer une partie du sol du *tepidarium* et un bassin effondré, sous les dalles de verre du trottoir.

Dans ce grand complexe thermal, les archéologues ont encore retrouvé un *frigidarium*, un grand espace chauffé interprété comme une salle de réception ou un auditoire, ainsi que des locaux plus petits, probablement des vestiaires, salles de massage ou salons privés.

À l'extérieur du pavillon, des pavés anthracite restituent l'emplacement des principaux murs des thermes.



Le *tepidarium*, salle avec bassin d'eau tiède, en cours de fouilles © OCA

En 1993, la construction d'un immeuble permit la découverte d'un *mithraeum*, un sanctuaire dédié au dieu oriental Mithra. Les vestiges de ce sanctuaire, remontant au III^e siècle de notre ère, sont conservés dans le sous-sol de l'immeuble, à la place des caves.

La présence à Martigny d'un dieu oriental tel que Mithra pourrait surprendre. En réalité, le culte de ce dieu solaire se répand dans tout l'Empire romain dès le II^e siècle, suscitant la construction de nombreux sanctuaires. Sa diffusion n'est pas sans rappeler celle d'une autre religion d'origine orientale, le christianisme.

Le *mithraeum* de Martigny possède des caractéristiques similaires à celles de la plupart des sanctuaires consacrés à ce dieu. Par une porte latérale, on pénètre d'abord dans un hall puis, en descendant quelques marches, dans la salle principale, appelée *spelaeum*. Cet espace, long de 14 m, est pourvu de banquettes latérales sur lesquelles les initiés participaient à des banquets rituels. Au fond de la pièce se trouve un podium : on y disposait des autels destinés à recevoir des offrandes. L'ensemble devait être dominé par l'image rituelle montrant Mithra sacrifiant un taureau blanc. Fait exceptionnel, cette scène était composée d'éléments de bronze à Martigny.

5 Un sanctuaire de Mithra

Plus de 2000 monnaies, des fragments de cristal de roche et des récipients en terre cuite ont été mis au jour dans le *mithraeum*. De faible valeur, la grande majorité des monnaies étaient dispersées dans le sanctuaire, suggérant que les initiés de Mithra jetaient au sol des pièces offertes à la divinité, comme dans d'autres types de lieux de culte antique.

À partir de la fin du IV^e siècle, le *mithraeum* fut détruit en deux étapes, vraisemblablement par les chrétiens dans le cadre de leur lutte contre les autres religions de l'Empire.



Essai de reconstitution de la tauroctonie. En rouge, les objets retrouvés © OCA



Statuette en bronze de Cautès, acolyte de Mithra © OCA

L'ensemble comprend le plus ancien monument découvert à ce jour à Martigny : un temple indigène de la fin de l'époque gauloise. Les vestiges de cet important monument peuvent être admirés au centre de la Fondation Pierre Gianadda. On ignore à quel dieu il était dédié, mais il s'agissait probablement d'une divinité gauloise, Lug peut-être, assimilé à Mercure dont la présence est attestée par une inscription plus tardive.

6 Un complexe original : le temenos

Le sanctuaire indigène est constitué d'une fondation quadrangulaire en pierres sèches (16 m x 12 m), sur laquelle s'élevait un temple en maçonnerie légère (7,6 m x 6,6 m). Des monnaies gauloises et des fibules indiquent que les lieux sont fréquentés dès le milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. À cette période, le sanctuaire semble être intégré à un vaste enclos délimité par des murs en pierres sèches.

À l'époque de la fondation de *Forum Claudii Vallensium*, le sanctuaire est modifié. Il est intégré à un enclos plus vaste qu'auparavant (83 m x 135 m), que les archéologues ont nommé *temenos* (« espace sacré » en grec). À l'intérieur se distinguent deux parties : l'une avec le temple indigène et l'autre qui semble être un relais routier, l'équivalent alpin d'un caravansérail!

Ce dernier accueille le visiteur par un portique double monumental. Le portique franchi, on accède à une vaste cour intérieure entourée d'entrepôts, de salles de réception et de détente, d'installations thermales et vraisemblablement d'un corps de logis. Voyageurs et pèlerins trouvaient donc ici une halte bienvenue sur la route du col du Grand-Saint-Bernard. Ils pouvaient y déposer leurs marchandises, se restaurer, se délasser et honorer les divinités du lieu.

Le sanctuaire est assidûment fréquenté jusqu'à la fin du IV^e siècle et fait l'objet de plusieurs réaménagements : une cour bordée de portiques est ajoutée devant le temple indigène ; un petit édicule est érigé et le temple en maçonnerie est reconstruit à neuf.



Vue générale du temple indigène © OCA



Statuette de Vénus © Musées cantonaux du Valais, Sion. Robert Barradi, Martigny

En 2011, lors d'une fouille d'urgence à la rue des Morasses, une fosse a livré les fragments de deux statues de marbre représentant Apollon et Hercule. La trouvaille est exceptionnelle. S'agit-il d'une cache, d'une mise au rebut, d'un entreposage en vue d'une réutilisation ? La présence de ces pièces dans une fosse demeure une énigme. Il est probable toutefois que les deux statues aient décoré, à l'origine, le jardin de la maison où elles ont été retrouvées.

La statue d'Apollon, en marbre blanc de Paros (Cyclades, Grèce), représente le dieu adolescent, avec une cithare. Elle est exceptionnelle par ses dimensions (115 cm de hauteur) et sa qualité d'exécution. Datant probablement du I^{er} siècle de notre ère, elle compte parmi les œuvres majeures du classicisme romain retrouvées en Suisse à ce jour.

Les statues d'Apollon, d'Hercule et de Vénus

L'Hercule, sculpté dans le même marbre, présente des dimensions semblables (107 cm de hauteur) mais sa facture est moins soignée. Le héros porte la léonté – la peau du lion de Némée – nouée autour du cou et tient une massue de la main droite. Le rendu de la musculature suggère une datation au II^e siècle après J.-C.

À ces deux pièces importantes s'ajoute une statuette de Vénus, découverte en 1939. D'une hauteur de 29 cm, elle est sculptée dans un marbre blanc de Luni (Carrare, Italie). La déesse est représentée nue ; elle tient un vêtement dans la main gauche, tandis que sa main droite couvre son pubis. Interprétée comme une copie miniature de la fameuse Aphrodite de Snide, du sculpteur grec Praxitèle, c'est la seule représentation en son genre découverte en Suisse. Le traitement des plis du vêtement permet de la dater du II^e siècle après J.-C.

Ces œuvres d'art importées illustrent les goûts des notables de *Forum Claudii Vallensium* et les investissements auxquels ils étaient prêts à consentir pour vivre à la romaine.

Les jeux et les spectacles faisaient partie intégrante de la vie romaine. Au début du II^e siècle de notre ère, *Forum Claudii Vallensium* est doté de son amphithéâtre, signe de la prospérité dont la cité jouit alors. Il est fréquenté jusqu'à l'extrême fin du IV^e siècle.

Les dimensions de l'édifice sont relativement modestes (75,5 m x 63,7 m). Les murs principaux ne sont pas très épais (90 cm) et ont mal résisté au passage du temps. Lors du creusement de l'arène, les terres excavées étaient déposées autour pour servir de remblai pour la pose des gradins. Ainsi, l'amphithéâtre de Martigny ne dispose pas de couloirs, d'escaliers ni de rampes sous les gradins, contrairement à ce qui s'observe dans d'autres édifices du même type.

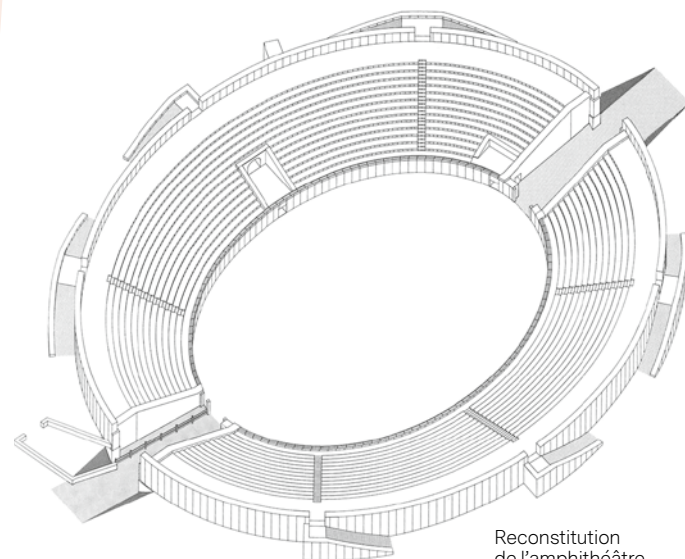


L'Amphithéâtre, un espace vivant depuis 1991 © OCA

7 Un lieu de spectacle : l'Amphithéâtre

Les spectateurs – 5000 au maximum – étaient dans l'amphithéâtre par six rampes et par des escaliers aménagés sur le pourtour extérieur. À l'intérieur, ils prenaient place sur des gradins probablement en pierre pour assister aux spectacles. Les autorités avaient droit à un emplacement privilégié, le *pulvinar*, situé dans la partie sud-est. Depuis l'extérieur, elles empruntaient un couloir voûté qui leur permettait d'accéder directement à leur tribune. Pour les combats de gladiateurs, des salles de service étaient réservées à l'arrière des murs de l'arène. À l'origine, l'édifice ne possédait que deux salles, dont une située sous le *pulvinar*. Deux autres salles plus modestes furent ajoutées par la suite. C'est dans ces « loges » que les gladiateurs tout équipés attendaient l'ordre de paraître.

L'amphithéâtre est le seul monument antique qui a toujours été visible à Martigny. Il fit l'objet de fouilles au XIX^e siècle, mais son exploration systématique et sa restauration commencèrent après son acquisition par la Confédération, en 1978. Aujourd'hui, ses gradins ont été réaménagés et il est toujours utilisé pour différents spectacles, comme des combats de reines ou des projections de films.



Reconstitution de l'amphithéâtre © OCA / C. E. Bettex

Plan de la ville romaine

Forum Claudii Vallensium est créé sur ordre de l'empereur Claude, entre 41 et 47 après J.-C. Comme les autres villes romaines nouvellement fondées, il possède un plan urbain caractéristique : un quadrillage régulier de rues délimitant des îlots appelés *insulae*, au milieu duquel se trouve le *forum*, centre administratif et commercial, accompagné d'une aire sacrée, principal lieu de culte de la ville.

La place du *forum* est bordée d'arcades sous lesquelles s'ouvrent des boutiques, ainsi qu'une basilique, édifice civil servant d'hôtel de ville, de tribunal et de marché couvert. Côté sud, de l'autre côté de la rue Principale, les planificateurs prévoyaient certainement d'aménager l'aire sacrée du *forum* avec son temple, comme dans de nombreuses villes provinciales. Ce projet architectural ne vit cependant jamais le jour. À l'emplacement prévu, qui demeure en friche pendant un demi-siècle, la *domus* du Génie domestique est édifée. Le temple principal de la ville, apparemment consacré à Jupiter, a quant à lui été découvert au nord-est du *forum*.

Le cœur des *insulae* est occupé par l'habitat privé, souvent confortable mais sans luxe, s'organisant parfois autour d'une cour intérieure. On y trouve également les résidences de l'élite, d'inspiration méditerranéenne et richement ornées. Des magasins, ateliers et entrepôts bordent les rues.

Forum Claudii Vallensium s'est ainsi développé selon le modèle romain : trame urbaine orthogonale, larges rues, *forum* avec sa basilique, temple principal, édifices publics de détente (thermes) et de divertissement (amphithéâtre). À cela s'ajoutent les demeures luxueuses de l'élite et des maisons plus modestes. L'urbanisme et l'architecture au service d'un mode de vie à la romaine étaient bien présents dans cette ville provinciale, capitale du Valais.



Tête de taureau tricolore en bronze © Musées cantonaux du Valais, Sion. Robert Barradi, Martigny